

MARAICHAGE : autoproduire ses semences

Autoproduire ses semences

PUBLIC CIBLE

Maraîchers de l'Ain et des départements limitrophes

OBJECTIFS

Acquérir les bases de l'autoproduction de semences: connaître la réglementation, les familles botaniques et la biologie des plantes. Savoir polliniser manuellement, sélectionner et trier les plantes en fonction de leur qualité.

Acquérir les bases du travail en réseau.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

Matinée, contenu théorique:

- Réglementation.
 - Bases théoriques de la production de semences. Biologie des plantes. Différentes familles botaniques.
 - Qualité des semences et sélection.
 - Travail en réseau
- Après-midi, pratique:
- Observation du végétal en vue de pratiquer éventuellement une sélection.
 - Récolte et nettoyage des graines.
 - Pollinisation manuelle

un certificat de réalisation sera remis à chaque stagiaire

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Projection de diaporamas illustrés de photos
Remise de documents techniques
Mise en pratique
Démonstration du matériel
Utilisation des supports techniques mis à disposition le matin même
Echange entre les participants

MOYENS MATÉRIELS

Prévoir un repas partagé le midi

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Les capacités acquises par chacun des stagiaires seront évaluées au moyen d'un questionnaire individuel remis en fin de formation

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

ARDEAR Auvergne-Rhône-Alpes
82690566569

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADDEAR de l'Ain

DURÉE : 1 jour(s)

DATE LIMITE : 19/02/2024

MODALITÉS D'ACCÈS

les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription.

Conditions générales de la formation:

<https://www.agriculturepaysanne.org/ConditionsGenerales>

TARIFS

Adhérent **Prélevés du fonds vivea: 189 €**

Non agricole **50 €**

Finançable par le fond de formation Vivea

L'adhésion à l'Addear est demandée pour pouvoir s'inscrire à la formation (minimum 30€)

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Anicé ANGER
groupemaraich@addear01.fr
ADDEAR de l'ain
MCC
4 allée des Brotteaux
01000 BOURG EN BRESSE
06 72 10 64 58

MENTIONS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Pas d'équivalence ni de passerelles vers d'autres formations.

Débouchés : vers la création d'activité en agriculture paysanne

SATISFACTION : 92 % des stagiaires sont satisfaits par l'offre de formation de l'ARDEAR

NOTE : Repas sorti du sac

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
19/02/2024	MCC - Salle SR4 4 allée des Brotteaux 01000 Ain	Valérie Abatzian, formatrice à Grain'Avenir

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))